



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE



direction générale
de l'Aviation civile

CERTIFICAT D'APTITUDE

N° 0300-ULM-00006656

Délivré à Monsieur Michael FRAIX, né le 4 Juillet 1976,

qui a satisfait à l'épreuve

de l'examen théorique commun de pilote
d'aéronef ultraléger motorisé

conforme à l'arrêté du 4 mai 2000.

Date d'effet : 17 Décembre 2014

Fait à Lyon, le 18 décembre 2014

La responsable des Examens Théoriques



www.developpement-durable.gouv.fr

Aéroport de Lyon-Saint-
Exupéry
BP 603
69125 LYON-SAINT-
EXUPÉRY AÉROPORT
téléphone : 0426726887
télécopie : 0426726829
mél: sylvie.lefebvre
@aviation-civile.gouv.fr

AVIS IMPORTANTS :

- ⇒ Ce présent certificat original sera exigé pour la délivrance du brevet et de la licence de pilote d'ULM
- ⇒ Il n'en sera délivré aucun duplicatum